

Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 03 mai 2021

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales

Présents : Cécile GENOVESIO, Jean-Damien MARMUSE, Marie-Claire MOURLEAU, Dominique BONNEU Séverine BOUROUMEAU David BERAUX, Christèle BOE, Julien COYART, Vincent de NADAÏ, José GOUVEIA, Fabienne GRAU, Laurent NORMANDIN-VARENNES, Marie-Rose MIRABEL, Alain MALGOUYRES,

Excusée : Sylvie POMIER (pouvoir à Dominique BONNEU)

1 DECISION MODIFICATIVE

La commune a souscrit au prêt CT Subventions et TVA auprès de la Caisse d'Épargne pour un montant de 327 600€. L'organisme prêteur souhaite que le montant de ce prêt apparaisse en totalité sur le BP 2021 dans l'article 1641 (Emprunts en Euros)

Il est donc nécessaire de prendre une Décision Modificative pour diminuer l'article 1341 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et augmenter l'article 1641 (Emprunts en Euros) pour un montant de 77 600 €

L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord.

2 VENTE TERRAIN

Mr Normandin Varenne, conseiller municipal avait émis le souhait d'acquérir un terrain communal mitoyen de sa propriété. Mme le Maire a contacté les domaines pour connaître la valeur vénale de ce terrain et ainsi en établir le prix de vente. Le prix fixé par les domaines est de 21 €/m². Le terrain concerné a une surface de 559 m². Le prix de vente du terrain sera donc de 11 900€.

Le conseil municipal est d'accord sur ce prix

L'enquête municipale peut donc démarrer.

3 RETOUR SUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

DSIL ENERGETIQUE

Subvention demandée pour les travaux de :

- remplacement des menuiseries de la maternelle
- remplacement du chauffage de l'école primaire
- remplacement du mode de chauffage de la salle des fêtes

Lorsque la demande de cette subvention a été faite par la commune, l'enveloppe attribuée par l'état avait déjà été consommée en totalité.

Mme le Maire a donc contacté la préfecture qui a proposé de convertir la demande de subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) en subvention DETR (Dotation Equipement des Territoires Ruraux). Le montant de subvention versée à la commune portera sur 45% de l'investissement.

Compte tenu des besoins engagés pour la réhabilitation de l'immeuble Imbert, il est difficile d'envisager les travaux de l'école et la salle des fêtes cette année. La priorité est donnée à l'école. Les travaux de la salle des fêtes sont reportés à 2022

DETR 2019

Le versement de la DETR accordée en 2019 nécessitait que les travaux de l'immeuble Imbert débutent avec le 30 juin 2021. Une demande de report a été demandée à la préfecture afin d'avoir le temps nécessaire pour le choix des artisans suite à l'appel d'offres

4 APPEL D'OFFRES TRAVAUX IMBERT

Une annonce a été déposée le 26/04/2021 pour le marché public. Les artisans peuvent répondre jusqu'au 25 mai 2021. Puis la commission appel d'offres se réunira pour dépouiller les différentes

propositions.

5 COMMISSIONS AGGLOMERATION AGEN

Les élus représentant la commune aux diverses commissions de l'Agglomération d'Agen font un retour rapide sur les sujets traités dans leurs commissions

6 ECOLE PROJET DE FIN D'ANNEE

L'école a fait part à la mairie de son souhait d'organiser une sortie de fin d'année à la ferme équestre HANTAYO à Saint Robert. L'école sollicite la mairie pour financer tout ou partie de cette sortie, sachant que, à ce jour le budget transport de 1 700€ n'a pas encore été consommé.

Le cout total de cette sortie n'est pas encore défini, seul le devis de la ferme est connu 840€ pour les 3 classes. Le cout du transport n'a pas été encore évalué (chiffré à environ 400€).

Une discussion s'engage entre les élus. Mme le Maire propose de voter :

Prise en charge totale de la sortie par la mairie (ferme + transport) : 1 voix

Participation à hauteur de 840 € (devis ferme équestre) : 14 voix

Mme le Maire se charge d'informer Mme la directrice du choix du Conseil Municipal

7 FORMATION DES ELUS

Mme le Maire informe les élus qu'ils peuvent bénéficier de formations. Elle rappelle qu'un lien a été adressé à chaque élu pour s'inscrire directement sur le site dédié.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Subvention MAM** : un cadeau de maximum 150€ avait été voté lors du Conseil Municipal du 01 février 2021. Après discussion avec les nounous, elles nous ont informé qu'elles souhaitaient faire l'acquisition d'une table et de chaises pour les enfants. Mme le Maire propose de financer cet achat par une subvention. L'ensemble des conseillers est d'accord.

- **Territoire d'Energie** : Mme le Maire informe l'assemblée que le marché d'achat d'électricité passé avec le Territoire d'Energie va se terminer en 2022. Il convient donc d'adhérer à nouveau au groupement de commande ou passer un marché au nom de la commune. L'ensemble des conseillers souhaite prolonger le marché avec TE 47

- **Food Truck** : Mme le Maire a contacté le Hangar Bus. Malheureusement, victime de son succès, son planning est complet et aucun créneau n'est disponible sur les prochains mois.

Mme Le Maire a donc joint un autre FOOD TRUCK de cuisine traditionnelle « le bistrot de Stéphanie » qui pourrait être présent tous les mardis de 16h à 19h30 à partir de septembre.

Même si le concept est différent, l'ensemble du conseil municipal est d'accord.

- **Elections départementales et régionales** : Les élections auront lieu les 20 et 27 juin 2021. 2 Bureaux de vote distincts sont nécessaires. Mme le Maire a demandé à la préfecture une dérogation afin de pouvoir les installer dans la salle des fêtes et répondre ainsi aux exigences sanitaires.

Afin de limiter les risques de contamination, les membres des bureaux de vote devront être vaccinés ou, à défaut, devront se faire tester. Les assesseurs devront avoir reçu au moins la 1ère injection du vaccin ou bien réaliser un test antigénique, ou PCR dans les 24 heures avant le vote.

Mme le Maire a recensé les élus de son conseil, candidats à la vaccination, elle leur transmettra le lien d'inscription prioritaire dès que la préfecture l'aura diffusé.

- **Date du prochain conseil municipal** : le lundi 31 mai 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire déclare la séance close.